

Pas de renforcement bureaucratique des mesures d'accompagnement

Berne, le 18 décembre 2015

Communiqué de presse

Pas de renforcement bureaucratique des mesures d'accompagnement

Le PLR soutient le partenariat social

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux veut un marché du travail libéral et flexible, où le partenariat social compte et où des places de travail sont créées grâce à de bonnes conditions-cadre. Nous exigeons une application conséquente des mesures d'accompagnement actuelles de la libre-circulation des personnes, tout comme des mesures ciblées pour mieux combattre le travail au noir. Nous refusons fermement un renforcement des mesures administratives, qui touchent systématiquement tous les secteurs et toutes les entreprises. Le PLR refuse des propositions faites par le Conseil fédéral aujourd'hui.

Le PLR refuse clairement les décisions nocives que le Conseil fédéral a mentionnées aujourd'hui concernant les mesures d'accompagnement. Le marché du travail suisse dépend de réglementations flexibles et libérales et d'un partenariat social efficace. Le fait de grever les entreprises avec des réglementations supplémentaires et attribuer systématiquement plus de pouvoir aux syndicats et à l'Etat met en danger les places de travail en Suisse. Ces mesures ont d'ailleurs été fortement critiquées lors de la mise en consultation. Il est déconcertant que le Conseil fédéral ignore l'opinion des cercles concernés et donne tout de même suite au projet.

Des conditions-cadre claires et fiables

Le fait que le Conseil fédéral fasse à nouveau appel au groupe de travail « libre circulation des personnes et mesures du marché du travail » et qu'ainsi il exerce à nouveau une pression sur les partenaires sociaux afin de renforcer les mesures d'accompagnements est incompréhensible. Une extension du champ d'application de conventions collectives de travail (CCT) sur tout un secteur est une forte intervention dans le marché du travail. Un partenariat social efficace est basé sur l'égalité des droits des travailleurs et des entrepreneurs. Comme par exemple la baisse proposé du quorum des travailleurs pour la prolongation d'une CCT irait complètement à l'encontre de ce principe et réduirait l'acceptation de l'extension du champ d'application dans les milieux patronaux. C'est pourquoi, nous refusons clairement cette démarche.

Le PLR est pour une meilleure application des mesures d'accompagnement et soutient de ce fait l'augmentation des sanctions attribuées aux entreprises délinquantes allant de 5 000 à 30 000 francs à condition que cette amende soit rapidement exécutée. En ce qui concerne le travail au noir, des interventions ciblées doivent être faites également, notamment via un meilleur échange d'informations entre les autorités du marché du travail. Si l'on compare avec les autres pays dans le monde, la quantité de travailleurs au noir reste restreinte. C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire de grever l'économie entière avec des mesures administratives supplémentaires.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Philipp Müller, président du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79
 - › Olivier Feller, conseiller national, 079 658 31 92
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-

Pas de renforcement bureaucratique des mesures d'accompagnement

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.